ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Cabinet BASSANT, LANGLET & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

DOSSIER

ASSOCIATION MINI PLUMES

1 Rue des Dahlias
17600 SAUJON

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Gérard BASSANT
Diplômé d'Expertise Comptable

Christophe LANGLET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane RENEUVE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

bis, rue Saint-Pallais
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 92 21 85
e-mail :
contact@cabinet-bassant.fr
Service Social
Tél. 0800 300 002
Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage
17800 PONS
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 96 17 80

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Poitiers
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie Régionale de Poitiers
SAS au capital de 500 000 €
RCS Saintes 451 204 986 - Code APE 6920 Z - TVA FR 49 451 204 986

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Cabinet BASSANT, LANGLET & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Association MINI PLUMES
1 rue des Dahlias
17 600 SAUJON

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association MINI PLUMES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que les comptes de l'exercice N-1 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

.../...

Gérard BASSANT
Diplômé d'Expertise Comptable

Christophe LANGLET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane RENEUVE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

bis, rue Saint-Pallais
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 92 21 85
e-mail :
contact@cabinet-bassant.fr
Service Social
Tél. 0800 300 002
Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage
17800 PONS
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 96 17 80

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes qui s'opposent à la certification :

- Jusqu'au 31 décembre 2015, la provision de congés payés n'était pas comptabilisée par l'association. Comme le mentionne l'annexe en page 8, la provision de congés payés au 31 décembre 2015 d'un montant de 20 714 €, a été comptabilisée sur l'exercice 2016 en diminution du compte de report à nouveau. S'agissant d'une correction d'erreur, cette somme aurait due minorer le résultat de l'exercice 2016.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous sommes d'avis que les comptes annuels ne sont pas, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de ces exercices.

II) JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

III) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à SAINTES,
Le 2 mai 207

Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés,
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

Stéphane RENEUVE,
Commissaire aux Comptes signataire.

COMPTES ANNUELS

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

BILAN ACTIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ACTIF	Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016			01/01/2015 au 31/12/2015
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 530.88	1 530.88		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	12 194.54	11 986.77	207.77	370.02
Autres immobilisations corporelles	18 609.88	5 501.57	13 108.31	3 578.77
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	78.00		78.00	78.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	**32 413.30**	**19 019.22**	**13 394.08**	**4 026.79**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés				
Autres	52 996.43		52 996.43	50 472.58
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	22 854.75		22 854.75	19 981.23
Charges constatées d'avance (3)	218.38		218.38	213.43
TOTAL (III)	**76 069.56**		**76 069.56**	**70 667.24**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**108 482.86**	**19 019.22**	**89 463.64**	**74 694.03**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

BILAN PASSIF

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

PASSIF	Du 01/01/2016 au 31/12/2016	Du 01/01/2015 au 31/12/2015
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	14 880.78	
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	39 473.68	36 344.32
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	2 429.50	21 200.93
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		3 564.01
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	56 783.96	61 109.26
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charge		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808.00	1 601.06
Dettes fiscales et sociales	31 871.68	11 983.71
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	32 679.68	13 584.77
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	89 463.64	74 694.03
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	*32 679.68*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	152.80	217.00
Production vendue (biens et services)	169 459.62	159 705.74
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	86 498.39	93 206.15
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	6 385.36	1 882.51
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	5 897.79	41 216.90
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**268 393.96**	**296 228.30**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achat de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achat de matières premières et de fournitures	2 982.12	3 869.64
Variation de stock de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stock d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	20 314.23	20 588.69
Impôts, taxes et versements assimilés	4 530.00	4 666.00
Salaires et traitements	182 711.13	165 207.98
Charges sociales	53 256.48	46 002.50
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 090.80	544.57
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	136.59	34 222.04
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**266 021.35**	**275 101.42**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**2 372.61**	**21 126.88**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	232.25	295.09
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**232.25**	**295.09**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	175.36	405.36
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**175.36**	**405.36**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**56.89**	**-110.27**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		184.32
Reprises sur provisions et transferts de charges		

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

09001 - ASSOCIATION MINI PLUMES

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

	Du 01/01/16 au 31/12/16	Du 01/01/15 au 31/12/15
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		184.32
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)		184.32
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	2 429.50	21 200.93
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	268 626.21	296 707.71
TOTAL DES CHARGES	266 196.71	275 506.78
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	2 429.50	21 200.93
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature	34 798.95	
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS	34 798.95	
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	20 357.37	
Personnel bénévole	14 441.58	
TOTAL CHARGES	34 798.95	
TOTAL	2 429.50	21 200.93

Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *184.32*

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 89 463.64 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 2 429.50 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 ans
- Installations techniques	5 ans
- Matériels et outillages industriels	5 ans
- Matériels et outillages	5 ans

Immobilisations financières

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

09001 - ASSOC MINI PLUMES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	1 531		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		12 195		
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts & aménagts divers	5 044		10 855
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	2 108		603
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	19 346		11 458
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV			
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		20 877		11 458

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			1 531	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.				12 195	
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.			15 899	
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			2 711	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			30 804	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV				
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				32 335	

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

09001 - ASSOC MINI PLUMES

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 531			1 531
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		11 825	162		11 987
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	1 465	1 820		3 285
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	2 108	109		2 217
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	15 398	2 091		17 488
	TOTAL GENERAL	16 928	2 091		19 019

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr. Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Immo. corpor. Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions – Sur sol propre				
Constructions – Sur sol d'autrui				
Constructions – Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles – Inst. générales agencem. amén. div.				
Autres immobs corporelles – Matériel de transport				
Autres immobs corporelles – Mat. bureau et informatique, mob.				
Autres immobs corporelles – Emballages récupérables divers				
Immobs financières – Titres mis en équivalence				
Immobs financières – Titres de participations				
Immobs financières – Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	4 938	4 938	
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		48 059	48 059	
	Charges constatées d'avance		218	218	
	TOTAUX		**53 215**	**53 215**	
Renvois (1) (2)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	218
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**218**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	52 852
Disponibilités	
TOTAL	**52 852**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Des corrections comptables ont été apportées concernant les subventions d'investissement (auparavant en comptes de la classe 13 au lieu du compte 102600).
De plus, la provision de congés à payer au 31/12/2015 a été constatée en diminution du report à nouveau, à défaut d'avoir été comptabilisée auparavant.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise		14 880.78		14 880.78
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	36 344.32	21 200.93	18 071.57	39 473.68
Résultat comptable de l'exercice antérieur	21 200.93		21 200.93	
Subventions d'investissement non renouvelables	3 564.01		3 564.01	
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	**61 109.26**	**36 081.71**	**42 836.51**	**54 354.46**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		808	808		
Personnel & comptes rattachés		14 341	14 341		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		14 619	14 619		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés	2 912	2 912		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**32 680**	**32 680**		

Renvois					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	35 000			
(2)	Montant divers emprunts, dettes/associés				

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	808
Dettes fiscales et sociales	22 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**23 727**

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 13 047.00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Pour information, au 31/12/2015 l'indemnité de départ à le retraite s'élevait à 12 578 euros, charges comprises.

Détail des charges supplétives - Commune de SAUJON pour l'année 2016 pour un montant de 34 798.95 €

- Location.....9 264.17 €
- Entretien des Locaux : contrôle technique.....204.30 €
- Entretien des Locaux : nettoyage.....210.00 €
- Entretein des Locaux : coffrets PMS.....102.14 €
- Entretien des Locaux : eau.....106.98 €
- Taxe ordures ménagères.....428.50 €
- Personnel : nettoyages des locaux.....11 713.00 €
- Personnel : production des repas.....2 728.58 €
- Utilisation du minibus.....41.28 €

Rémunérations des plus hauts dirigeants : non renseignées car une seule personne concernée

Document soumis au contrôle du Commissaire aux Comptes

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Cabinet BASSANT, LANGLET & ASSOCIÉS
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Association MINI PLUMES
1 RUE DES DAHLIAS
17600 SAUJON

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

.../...

Gérard BASSANT
Diplômé d'Expertise Comptable

Christophe LANGLET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Stéphane RENEUVE
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

2 bis, rue Saint-Pallais
17100 SAINTES
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 92 21 85
e-mail :
contact@cabinet-bassant.fr
Service Social
Tél. 0800 300 002
Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage
17800 PONS
Tél. : 05 46 92 00 11
Fax : 05 46 96 17 80

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisé des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

I – *Convention de financement*

Personne concernée : Mairie de SAUJON

Objet : Cette convention en date du 2 mars 2015 et renouvelable par tacite reconduction pour deux exercices précise les conditions de fonctionnement de l'équipement géré par l'association MINI PLUMES, regroupant une crèche et une halte-garderie.
A cet effet, la Mairie de Saujon s'engage à mettre à disposition gratuitement de l'association des locaux sis au 1 rue des Dahlias – 17600 SAUJON, du personnel d'entretien et de prendre en charge les frais propres à cette mise à disposition.
La Mairie de SAUJON s'engage par ailleurs à verser une subvention de fonctionnement à l'association MINI PLUMES correspondant à la part résiduelle des charges à couvrir.
En contrepartie, l'association s'engage à assurer l'accueil régulier et occasionnel des enfants de 0 à 4 ans et de développer une animation des équipements et l'administration des lieux par un personnel diplômé

Modalités : Au titre de cette convention, votre association a comptabilisé en produit d'exploitation une subvention de 51.000 Euros sur l'exercice 2016.
Par ailleurs, les charges supplétives au titre de l'exercice 2016 et en application de cette convention sont les suivantes :

- Mise à disposition des locaux : 19.264 €
- Mise à disposition de personnel : 14.442 €
- Frais d'entretien des locaux : 623 €
- Taxe spéciale sur ordures ménagères : 429 €
- Utilisation du minibus Pole enfance : 41 €

Fait à SAINTES,
Le 2 mai 2017

Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés,
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers
Stéphane RENEUVE,
Commissaire aux Comptes signataire